

À eux les études et l'appart qui va avec !

Besoin d'un coup de main pour assurer son futur nid douillet ? On est là !

Et si vous souscriviez maintenant ? C'est rapide !

- 1 Rendez-vous sur le site yvon.eu
- 2 Hop, choisissez la solution Yvon Assur'Logement
- 3 Cliquez sur «Je souscris»
- 4 Dites-nous tout sur votre enfant
- 5 Procédez au règlement
- 6 C'est fait ! Son logement est protégé

Prendre soin de son toit et de son budget : mission acceptée !

- ✓ 3, 4 mois ou 1 an, notre contrat s'adapte à la durée de ses études.
- ✓ Avec ou sans franchise, c'est vous qui décidez.
- ✓ Jusqu'à 3 colocs couverts sans surcoût !
- ✓ Zéro perte de temps, tout est sur son espace personnel.
- ✓ Bye bye la paperasse tout se passe en ligne !

à partir de
29 €/an
sans frais de dossier

Les avantages Yvon :



Chambre CROUS au T4, sa cotisation est calculée pile poil en fonction de sa surface.



Coup dur, en cas de sinistre son logement est inhabitable. Respirez, l'assistance relogement le met à l'abri.



Vous voulez la totale ? Avec nos options, c'est possible. (RC locative temporaire en cas de stage, vol, vandalisme).



Trop occupé pour prendre rendez-vous ? Notre souscription est simple et rapide sur yvon.eu

Votre enfant étudiant n'a qu'à décrocher son diplôme, on se charge de sa tranquillité !

Le saviez-vous ?

L'assurance de son logement est indispensable pour se protéger des aléas de la vie quotidienne.

GARANTIES 100% ZEN

| L'ASSURANCE DE VOS BIENS | LIMITES DE GARANTIES |
|---|---|
| Mobilier | En fonction du logement |
| - objets personnels contenus dans les locaux d'habitation - exclusions des biens précieux, espèces, fonds et valeurs | Chambre(maximum 10m²): 2 300€ - 1 pièce (+ de 10m²) : 3 900€ - 2 pièces : 5 400 € - 3 pièces : 7 000 € - 4 pièces : 12 200€ |
| sauf biens mobiliers déposés dans la cave ou les dépendances | 500 € |
| L'ASSURANCE DE VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE | LIMITES DE GARANTIES |
| Dommages corporels seuls | 20 000 000 € |
| Dommages matériels et immatériels seuls | 15 000 000 € (limité à 450 000 € en cas de responsabilité civile locative temporaire en cas de séjour dans le cadre d'un stage) |
| L'ASSURANCE DE VOTRE DÉFENSE | LIMITES DE GARANTIES |
| Défense recours | 16 000 € à partir d'un montant de dommage resté à votre charge de 225 € |
| L'ASSISTANCE | LIMITES DE GARANTIES |
| Assistance en cas de sinistre | voir conditions générales |

Je souhaite être contacté(e) :

[Je clique ici](#) 

